

SUIVEZ SON ÉTOILE

« Où est le roi des Juifs qui vient de naître ?
Nous avons vu son astre à son lever
et nous sommes venus lui rendre hommage. »
(Mt 2, 2)

(Cinquième d'une série de réflexions)
Prot. N. 00019/06



6 JANVIER 2006

Chers frères et chères sœurs,

Vivre à la périphérie

1.1 Dans la description de sa vocation, le prophète Isaïe ne fait pas référence à ceux à qui il va s'opposer mais plutôt à ceux dont il assume la cause : « L'esprit du Seigneur Yahvé est sur moi, ... [il] m'a donné l'onction ; il m'a envoyé porter la nouvelle aux pauvres, panser les cœurs meurtris, annoncer aux captifs la libération et aux prisonniers la délivrance » (Is 61,1). Dans sa compassion, le prophète recherche ceux que leur souverain a abandonnés : « Au lieu de votre honte, vous aurez double part, au lieu de l'humiliation, les cris de joie seront leur part ; aussi recevront-ils double héritage » (Is 61,7).

25
Lettre circulaire n°



Il s'empresse dans l'espérance vers ceux que le prêtre ignore : « Mais vous, vous serez appelés prêtres de Yahvé, on vous nommera ministres de notre Dieu » (Is 61,6).

Dans l'évangile de Luc (cf. 4,17ss.), Jésus se sert de ce texte d'Isaïe pour décrire sa propre vocation. Sitôt après avoir reçu le baptême de Jean dans le Jourdain, au moment où il est appelé à assumer sa mission, Jésus entre au désert où il rejette énergiquement un service basé sur un pouvoir à exercer sur les autres. Il commence son

ministère public en Galilée, région que délaissent les chefs politiques, au milieu d'un peuple que l'élite religieuse de Jérusalem méprise en l'accusant d'être corrompu par le paganisme. Et pour proches collaborateurs, il choisira des pêcheurs, un collecteur d'impôt et un zélateur. La mission de Jésus l'envoie vers la périphérie de la société. Périphérie sociale et périphérie religieuse à la fois.

- « Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec les publicains et les pécheurs ? » (Lc 5,30). ;
- « Si cet homme était prophète, il saurait qui est cette femme qui le touche, et ce qu'elle est : une pécheresse ! » (Lc 7,39) ;
- « Lorsque tu donnes un festin, invite des pauvres, des estropiés, des boiteux, des aveugles » (Lc 14,13).

Jésus choisit ceux que les institutions religieuses et politiques de son temps ne soutiennent plus.

1.2 Le 7e Conseil plénier de l'Ordre s'est concentré avec beaucoup d'attention sur les gens de la périphérie, ceux qui vivent dans les marges de la société. Très souvent, le CPO nous exhorte à nous identifier à ceux qui vivent dans les marges de nos sociétés civiles (cf. Propositions 6, 25, 30, 46, 48 et 49). En cela, le CPO 7 fait écho aux précédents conseils pléniers qui nous identifiaient aux pauvres. Mais ceux qui vivent à la périphérie de l'Église, ceux que l'Église ne rejoint pas adéquatement n'ont pas moins d'importance. Le document de travail du dernier Synode des évêques (L'Eucharistie : source et sommet de la vie et de la mission de l'Église) cite des statistiques qui soulignent la nécessité de redécouvrir notre vocation prophétique en faveur de ceux qui demeurent à la périphérie, dans les marges de l'Église :

- Les catholiques représentent 16,89% de la



population de l'Afrique et seulement 2,93% de la population asiatique. La grande majorité des Africains et la quasi-totalité des Asiatiques n'ont pas entendu notre message évangélique de salut. Même si le pourcentage des catholiques dans les Amériques demeure très élevé (62,46%), la vie de l'Église y est gravement handicapée par les fléaux de l'injustice sociale et des sectes religieuses qui exploitent la pauvreté du peuple ¹.

- Dans les sociétés plus fortunées d'Amérique du Nord, d'Europe Occidentale et d'Australie, le pourcentage de gens sans affiliation ecclésiale grandit et la participation aux eucharisties dominicales est tombée jusqu'à 5% dans certaines églises locales.

Et il y a d'autres secteurs de la vie de notre monde où l'Église n'a qu'une influence négligeable. Considérez, par exemple, les faits suivants :

- L'idée de mondialisation donne l'illusion d'une famille humaine réunie... [pourtant] ni la mondialisation ni les progrès technologiques n'ont apporté la paix et une plus grande justice ;
- Les actes de violence, le terrorisme et la guerre continuent à sévir en diverses parties du monde ;
- Tant de nos frères et de nos sœurs sont victimes du sida qui dévaste des pans entiers de la population, spécialement dans les pays les plus pauvres ;
- Au cours de 1999 et 2001, il y avait 842 millions de sous-alimentés dans le monde ; 789 millions d'entre eux sont dans les pays en voie de développement, spécialement en Afrique sub-saharienne, en Asie et dans les pays du Pacifique ².

Le poids de ces faits et de ces chiffres est difficile à saisir à partir d'une simple énumération écrite mais ils n'en dépeignent pas moins un tableau que ne peuvent ignorer ni l'Église ni notre Ordre. Faites une pause et laissez cette réalité pénétrer votre imagination. Regardez bien le monde que reflète cette image et vous en serez changés.

¹ Cf. Instrumentum laboris de la XIe Assemblée générale ordinaire du Synode des Évêques, no 4, in La documentation catholique, no 2342 (4 et 18 septembre 2005), p. 818-819.

² Ibid., no 5.

1.3 Au début du 19e siècle, notre Ordre – et la vie religieuse en général – émergeait d'une période de crise et de déclin provoqués par les idées des lumières et les suppressions des ordres religieux dans plusieurs régions de l'Europe. La revitalisation de l'Ordre fut marquée par une nouvelle vigueur missionnaire et un zèle qui n'était pas seulement l'apanage de quelques missionnaires, mais qui a concentré toutes les énergies l'Ordre et a mobilisé l'Église entière. Ces énergies nouvelles ont vivifié l'Église durant plus de 100 ans, jusque vers la moitié du 20e siècle. Ce zèle missionnaire a mis l'accent sur l'extension des structures de l'Église jusqu'aux limites du monde. Parmi les instituts de vie consacrée, les congrégations cléricales adonnées à la vie apostolique étaient les plus représentatives de ces temps nouveaux. Les capucins, pour participer activement à cette nouvelle dynamique ecclésiale, ont adopté plusieurs des caractéristiques des congrégations de vie apostolique. C'est à ce moment que, pour la première fois, nous nous sommes mis à assumer des engagements pastoraux institutionnels dans l'Église. L'Ordre a accepté sa première paroisse aux États-Unis durant la première moitié du 19e s. Et à la fin de ce siècle, nous avons déjà assumé la responsabilité de plusieurs préfectures et vicariats apostoliques en vertu du *ius commissionis*. Le résultat fut spectaculaire. L'Ordre a fondé des douzaines d'églises locales à travers le monde. Cette entreprise missionnaire a revitalisé l'Ordre lui-même qui est passé d'à peine plus de 4 000 membres au début du 19e s. à près de 15 000 en seulement 150 ans.

1.4 Indéniablement, le zèle missionnaire des derniers 150 ans a façonné pour notre Ordre un rôle institutionnel dans l'Église. Il en est tout autrement aujourd'hui où les nouveaux défis d'évangélisation s'adressent aux gens qui restent à la périphérie de l'Église, ceux que l'institution n'atteint plus efficacement. Cette nouvelle ère d'évangélisation nous oblige à renforcer les éléments charismatiques et prophétiques de la vie franciscaine. Le Conseil plénier a établi des principes qui redéfinissent notre minorité dans l'Église de sorte que nous puissions « réaliser progressivement, même à petits pas, un déplacement significatif vers la périphérie de notre société actuelle pour aller y habiter parmi les mineurs d'aujourd'hui comme l'ont fait, en leur temps, Jésus Christ, saint François et les



premiers capucins » (CPO 7, 3).

« De petits pas... vers la périphérie »
(CPO 7, 3)

2.1 Le Conseil plénier nous invite à évaluer et à réduire nos engagements institutionnels dans l'Église. « Notre Ordre ne recherche pas l'épiscopat ou d'autres hautes charges ecclésiastiques pour ses membres » (CPO 7, 41). Depuis le temps de saint Bonaventure, les papes ont appelé de nos frères à servir l'Église en tant qu'évêques. Ces frères ont répondu à l'appel du Saint Père dans un esprit d'obéissance à l'Église. Cependant, notre Ordre ne recherche pas ces charges. Cela ne suppose aucun manque de respect à la charge épiscopale, c'est seulement un rappel que la mission de notre Ordre est ailleurs. Au cours de la période immédiatement antérieure à Vatican II, l'Ordre était encore responsable de plusieurs préfectures et vicariats. C'était une implication directe de l'Ordre dans le charisme épiscopal de l'Église. Les besoins actuels de l'Église nous appellent à réviser ce type d'implication. Et c'est dans la même dynamique que se situe l'avis du Conseil plénier : « il convient de n'assumer que pour une période limitée, en tenant compte des circonstances, des responsabilités comme celles de paroisses, de services diocésains et d'autres engagements qui nous imposent la stabilité de lieu » (CPO 7, 39). La même proposition exprime une préférence : « que l'on participe à l'action évangélisatrice et pastorale en étant collaborateurs de l'Église diocésaine et en évitant toute vision de pouvoir et d'appropriation ». L'Ordre cherche donc à réduire ses engagements institutionnels afin d'être plus libre d'exprimer son rôle charismatique dans l'Église et au service de l'Église. L'Ordre ne cherche pas à réaliser ces changements parce qu'il porterait sur eux un jugement négatif, mais bien plutôt dans le but de mieux servir l'Église. C'est pour cela que tout en conseillant de réduire les services paroissiaux et les autres engagements diocésains, la proposition module la portée de son avis en ajoutant : « en tenant compte des circonstances ». Ce que nous voulons, c'est servir l'Église et non pas la détruire !

2.2 Il y a encore deux autres propositions qui cherchent à réorienter nos efforts en direction de ceux qui vivent à la périphérie de l'Église. La proposition 38 nous exhorte à demeurer « ainsi

sincèrement disponibles au service de l'Église locale et universelle agissant en harmonie avec ses pasteurs » (CPO 7, 38). Mais la proposition cherche à ré-orienter le zèle apostolique des frères lorsqu'elle dit : « Privilégions ces engagements qui sont le mieux accordés à notre vocation de mineurs et acceptons volontiers les charges situées aux confins de la pastorale organisée, les ministères les moins recherchés dans l'Église, dans les zones périphériques, c'est-à-dire là où nous pourrions le mieux manifester la compassion et la proximité. On peut penser ici aux paroisses des zones défavorisées, aux aumôneries d'hôpital, au service des malades et au monde des marginaux où se trouvent les anciennes comme les nouvelles formes de pauvreté » (CPO 7, 38). La proposition 37 ajoute à cela deux éléments importants. Tout d'abord, la proposition nous invite à élargir notre vue de l'évangélisation : « les circonscriptions, dans leurs choix d'activités et de services, doivent inclure aussi des ministères qui ne requièrent pas l'ordination sacerdotale » (CPO 7, 37). Les personnes qui vivent à la périphérie de l'Église n'ont pas de rapport avec les structures institutionnelles de l'Église. Le ministère sacramental de l'Église ne les touche pas. Notre Ordre, dès lors, doit non seulement mettre à leur disposition les divers charismes de nos frères laïcs mais il doit aussi donner plus de champ aux ministères non sacramentels de nos frères ordonnés. Et la proposition affirme encore : « La mission de notre Ordre doit exprimer le caractère fraternel de notre charisme ». La fraternité — l'Évangile vivant — constitue une dimension essentielle de notre déplacement en direction de la périphérie. L'Ordre doit construire des fraternités évangéliques parmi ceux qui vivent sur les bords, dans les marges, aux frontières !

2.3 S'appuyant sur le Testament de Sienna, le Conseil plénier affirme : « Reconnaissons l'obéissance cordiale et co-responsable à l'Église et à ses ministres comme une expression essentielle de notre minorité » (CPO 7, 38). La portée de cette exhortation vaut partout dans l'Église ; mais elle revêt une importance particulière dans les Églises anciennes où les structures diocésaines sont écrasées par l'âge et la rareté du clergé, par des engagements façonnés pour d'autres temps et par le cynisme ambiant qu'ont provoqué les scandales. Lorsque l'on fixe son regard sur les péchés, les divisions et les faiblesses des autres,



on se sent toujours pleins de bonnes idées et de justes jugements. C'est parce qu'il nous est toujours plus facile de voir les péchés des autres que de reconnaître les nôtres ! Mais c'est plutôt lorsque l'on commence à se concentrer sur ce qui unit que l'on retrouve le Christ, l'âme de notre communion. Il nous faut appliquer ce principe à nos Églises locales. Si l'on recherche ce qui est bon, on le trouve. Nous pouvons trouver des secteurs de l'Église locale avec lesquels la collaboration est possible. Notre volonté de nous déplacer en direction de la périphérie n'est pas une opposition à l'Église locale, c'est plutôt un effort pour servir cette Église encore plus fidèlement.

2.4 La proposition 40 vise avant tout ces nouveaux lieux où nous nous rendons pour la première fois en vue d'y implanter l'Ordre et d'y servir l'Église locale. Cependant, ses suggestions concrètes s'appliqueraient tout aussi bien à ces endroits où nous désirons relancer l'implantation de l'Ordre et l'évangélisation de l'Église locale :

- « éviter tout signe de pouvoir et de statut social dans notre manière de vivre, d'évangéliser et d'aider ;
- travailler de préférence à partir des méthodes et des ressources locales ;
- ne promouvoir de projets qu'au nom de la communauté des capucins et non pas à titre personnel ;
- appliquer les critères de l'économie fraternelle déjà présentés par le CPO 6 en tout ce qui regarde les dons faits aux missions ;
- [donner] la préférence à ces Églises locales qui n'attendent pas de nous d'impressionnantes structures pastorales ou sociales mais plutôt le simple témoignage franciscain » (CPO 7, 40).

Aller habiter parmi les mineurs d'aujourd'hui

3.1 La mission prophétique de Jésus n'était pas centrée sur ce qu'il abandonnait mais plutôt sur ceux dont il assumait la cause ! Le Conseil plénier nous exhorte et nous incite, dans nos entreprises pastorales, à assumer la cause de ceux que les grandes institutions d'Église ne rejoignent plus [cf. ci-dessus 1.2]. Les principes qu'établit le Conseil plénier sont pleinement accordés avec notre tradition franciscaine et capucine qui peut bien nous aider à ré-examiner nos engagements

dans l'Église et la société. Le Conseil plénier, cependant, n'entre pas dans les détails ! Comment pouvons-nous rejoindre ceux qui vivent à la périphérie de notre monde ? Ne pourrions-nous pas commencer à identifier ces « petits pas » qui nous amèneront à « réaliser progressivement (...) un déplacement significatif vers la périphérie de notre société actuelle pour aller y habiter parmi les mineurs d'aujourd'hui comme l'ont fait, en leur temps, Jésus Christ, saint François et les premiers capucins » (CPO 7, 3).

3.2 Lors d'une réunion récente de la Conférence des supérieurs majeurs capucins en Inde (CMSI), les ministres provinciaux ont discuté d'une stratégie pastorale pour l'ensemble de cette importante conférence de notre Ordre. Chaque province a accepté d'assumer un engagement missionnaire sur trois fronts. L'un de ces trois fronts se situera dans une région de l'Inde où l'Ordre n'existe pas encore et où la présence de l'Église est elle-même minimale. Pareilles situations se vérifient en plusieurs régions de l'Inde, notamment dans le Nord-Est. Ce sont là des régions de première évangélisation. Chaque province s'investira aussi dans un autre pays, en Asie même ou en Afrique. Et enfin, chaque province s'engagera à assister l'une ou l'autre des vieilles provinces d'Europe ou d'Amérique qui peinent sous le poids du vieillissement et de la décroissance du personnel. Si vraiment ces provinces, et tout spécialement les plus jeunes frères de ces provinces, soutiennent ces engagements avec enthousiasme, alors on constatera un sérieux déplacement vers la périphérie.

3.3 La vice-province d'Afrique du Sud a lancé une nouvelle initiative pastorale qui s'appelle Le projet de Damiette. S'inspirant de la rencontre entre saint François et le sultan, les frères d'Afrique du Sud tentent de constituer des cellules de dialogue entre chrétiens et musulmans afin de promouvoir la paix et la compréhension mutuelle en Afrique. Le dialogue qu'ils veulent promouvoir n'est pas théologique mais plutôt spirituel et existentiel. Les frères veulent aider les chrétiens et les musulmans habitant les mêmes quartiers à nouer des liens d'amitié et d'estime mutuelle. La Conférence de la famille franciscaine, qui regroupe les ministres généraux du premier Ordre, du Tiers-ordre régulier et de l'Ordre franciscain séculier ainsi que la présidente de la CFI-TOR (Fédération internationale des congrégations religieuses du



Tiers-ordre), a accepté de parrainer ce nouveau projet. Le projet des frères d'Afrique du Sud est ambitieux, ils veulent créer une cellule de dialogue chrétiens/musulmans partout où il y a une fraternité franciscaine en Afrique ! Si l'on se rappelle les éruptions de violence qui ont enflammé les banlieues des grandes villes de France il y a peu de temps et si l'on songe que le même potentiel de violence parmi les jeunes musulmans sans emplois et privés d'avenir menace d'autres grandes villes d'Europe et d'Amérique, alors on se rend compte que Le projet de Damiette pourrait bien être une bénédiction même hors de l'Afrique. Le projet de Damiette est une manière concrète et novatrice de mettre en œuvre cette proposition du CPO 7 : « nous désirons vivre au milieu des pauvres sans distinction de religion ; dialoguer avec les cultures, les religions et les diverses confessions et acculturer l'évangile » (CPO 7, 47).

3.4 « Notre prédication du Règne ne se satisfait pas d'un discours proclamant la Parole, elle est aussi participation à la vie sociale en vue de sa transformation » (CPO 7, 48). En mars 2006, cinquante-cinq délégués de toutes les régions de l'Ordre se rassembleront à Porto Alegre, au Brésil, pour la troisième d'une série de rencontres organisées par notre Commission internationale Justice, Paix et Écologie. Partout dans l'Ordre, mais spécialement en Amérique Latine, des générations de capucins se sont laissés inspirer par l'identification aux pauvres. Le 7^e Conseil plénier a énoncé des principes qui peuvent raviver ce mouvement dans notre Ordre : « Nos œuvres de développement et de transformation sociale doivent constituer des exemples d'économie fraternelle dans la société » (CPO 7, 51). C'est le but même de la rencontre de Porto Alegre. « Il est essentiel que les aides directes aux pauvres visent à de vraies rencontres des personnes qui sont dans le besoin et de celles qui ont des ressources » (CPO 7, 51). En effet, la solidarité que nous construisons est bien plus importante que l'argent que nous pouvons apporter ! Cette conviction ne pourrait-elle pas devenir un principe de transformation pour tous nos ministères au milieu des pauvres et pour nos interventions dans les situations de désastre humanitaire comme celles qui se sont développées après le tsunami de 2004 ?

3.5 « En tant que frères mineurs, pauvres et ayant pris parti pour les pauvres, nous devons nous

impliquer davantage dans le développement social et spirituel des pauvres et des marginaux » (CPO 7, 48). Notre Ordre ne dispose pas des ressources nécessaires à l'éradication de la faim dans le monde ou aux soins des millions de personnes affectées par le virus V.I.H. ou par le sida. Pourtant, tout comme Le projet de Damiette veut susciter une cellule de dialogue entre chrétiens et musulmans auprès de chaque fraternité franciscaine d'Afrique, est-ce que chaque province de notre Ordre ne pourrait pas, au moins dans une de ses fraternités, mandater quelques frères qui travailleraient — de leur propres mains ! — à nourrir les affamés ou à soigner les sidéens ? Voilà qui exprimerait bien « le sens de notre solidarité avec les mineurs de notre temps dont la misère avilit parfois l'humanité jusqu'à compromettre la conscience morale » (CPO 7, 48).

3.6 Ce n'est pas un geste isolé qui rendra notre Ordre capable d'apporter à la périphérie de la société la force de transformation de l'évangile. Le Conseil plénier a eu la sagesse de parler de « petits pas ». Mais voyez, lorsque plus de 11 000 frères répartis en 103 nations pensent à faire de tels « petits pas », ils peuvent certainement, additionnés les uns aux autres, réaliser un « déplacement significatif » en direction de la périphérie.

Le Christ-chef se penche pour laver les pieds des autres (Cf. CPO 7, 35)

4.1 Pour le 7^e Conseil plénier, construire le Royaume c'est construire la fraternité : « La pauvreté, la minorité et l'itinérance ... sont des moyens adaptés à notre but, la construction du royaume de Dieu ou encore, en langage franciscain, la construction de rapports fraternels partout et toujours » (CPO 7, 4). Dans cette perspective de fraternité, notre identité et notre mission se trouvent unifiés ! C'est peut-être ce qui explique la vision particulière du sacerdoce dans notre Ordre qui émane du Conseil plénier.

4.2 « Le prêtre franciscain vit son ministère en respectant avant tout la primauté de l'appartenance à la fraternité » (CPO 7, 36). Pour saisir le sens nouveau de cette affirmation, il faut la lire dans le contexte de l'épître aux Hébreux : « Tout grand prêtre, en effet, pris d'entre les hommes, est établi pour intervenir en faveur des hommes dans leurs



relations avec Dieu, afin d'offrir dons et sacrifices pour les péchés » (He 5,1), L'auteur de l'épître aux Hébreux ne parle pas directement du sacerdoce ministériel. Il traite plutôt du sacerdoce de Jésus Christ et du sacerdoce de l'Église. L'Église applique ce passage au sacerdoce ministériel. C'est important puisque tous les prêtres qui prennent part au sacerdoce unique de Jésus Christ le reçoivent par l'intermédiaire de son Corps qui est l'Église. L'Église universelle n'existe pas dans l'abstrait. Elle existe en tant que communion de plusieurs communions. Le sacerdoce de celui qui est ordonné prend donc les caractéristiques de l'Église locale qui lui a conféré ce sacerdoce. Quand nous faisons profession, le ministre provincial qui reçoit nos vœux nous dit ces paroles : « Au nom de notre fraternité et de l'Église, je reçois vos vœux ». En reconnaissant notre profession dans l'Ordre des capucins, l'Église reconnaît un caractère spécifique à notre façon de vivre le mystère ecclésial. En ordonnant des prêtres capucins, l'Église appelle une expression franciscaine et capucine du sacerdoce de Jésus Christ.

4.3 La vie fraternelle évangélique est notre manière de réaliser l'Église. Les Franciscains bâtissent l'Église en faisant vivre aux gens l'expérience de la fraternité. Être frère est donc la première caractéristique du franciscain et aussi du prêtre franciscain. Les capucins ont le devoir de montrer au monde la face fraternelle du sacerdoce car c'est notre vocation d'être *frati del popolo*, frères des gens ordinaires.

4.4 « Le prêtre franciscain vit son ministère en respectant avant tout la primauté de l'appartenance à la fraternité ». Il existe un second aspect de ce principe. La vie fraternelle évangélique exprime ma façon d'appartenir à l'Église. Si un frère prêtre ne participe pas à la vie de cette communauté ecclésiale qu'est sa fraternité locale, peut-il servir adéquatement son peuple dans le ministère ? Ceci se trouve illustré au chapitre dix-huit des Actes, la où nous rencontrons la figure un peu énigmatique d'Apollos. C'est la lecture des Écritures qui a conduit Apollos à la foi en Jésus. Il est cultivé, versé en philosophie grecque. Son discours est bien construit ; comme prédicateur, il est bien plus doué que Paul. Quand il prêche à Éphèse (cf. Ac 18), il cause un bel émoi. Mais le texte nous raconte que deux simples chrétiens, Priscille

et Aquilas, après l'avoir entendu, le prirent à part et lui « exposèrent plus exactement » (Ac 18,26) la voie du Seigneur. Ce ne fut donc pas le savant Apollos qui instruisit Priscille et Aquilas, c'est eux qui lui donnèrent l'enseignement. Être versé en théologie et en philosophie ne suffit pas. Il fallait aussi à Apollos un contact direct avec l'Église. N'avons-nous pas des Apollos parmi nous, des frères experts en théologie, en philosophie, en sciences, à la pensée admirablement organisée ? Mais peuvent-ils vraiment communiquer la foi sans un contact vivant avec l'expérience vécue de l'Église dans leur fraternité locale ?

4.5 Le lavement des pieds, au chapitre 13 de l'évangile de Jean, est l'image de prédilection que cite François quand il décrit la manière dont les frères doivent se servir les uns les autres. C'est le passage de l'Écriture dont il demanda qu'on le lui lise alors qu'il gisait nu sur la terre-mère, se préparant à rencontrer notre sœur la mort. Les douze premiers chapitres de l'évangile de Jean privilégient deux images, la vie et la lumière. À partir du chapitre treize, c'est l'amour qui est le thème dominant. L'amour y prend vie à partir de deux symboles, la croix et le lavement des pieds. Mais des commentateurs nous font réaliser que ces deux symboles n'en font vraiment qu'un. Par le lavement des pieds Jean enseigne comment on doit porter au monde la puissance salvifique de la croix. La puissance de salut vient de la croix. En lavant les pieds, l'Église livre au monde cette puissance de salut. Cela ressort bien de l'épisode où Pierre dit à Jésus : « Non, tu ne me laveras pas les pieds, jamais ! » pour s'entendre répondre : « Si je ne te lave pas, tu n'as pas de part avec moi » (Jn 13,8). Si l'Église ne lave pas les pieds du monde, alors le monde ne comprendra jamais la croix de Jésus. C'est le service qui fait comprendre la croix. Et si cela est vrai de l'Église en général, à combien plus forte raison cela n'est-il pas vrai de l'Ordre franciscain ? C'est notre vocation d'être le visage le plus humble de l'Église et les frères prêtres en particulier, ont un rôle spécifique à jouer dans cette révélation.

On lit, à la proposition 35 que « dans l'assemblée eucharistique, le prêtre agit au nom du Christ-Tête ». Cela nous rappelle que l'évangile de Jean (13,13) présente Jésus comme la Tête, « le Seigneur et le Maître » qui se penche bien bas pour laver les pieds des autres. Comme Jésus lui-même le



dit dans l'évangile de Jean, il n'est jamais autant la Tête de l'Église que lorsqu'il lave les pieds. Les images sont très importantes dans l'évangile de Jean. Jésus se lève de table et dépose ses vêtements. Cet acte symbolise le dépouillement de toutes marques de privilège et de pouvoir de domination. De la même manière, nous devons nous aussi nous dépouiller de tout vestige de privilège clérical et de domination de manière à présenter au monde le visage d'un sacerdoce de service au monde. C'était là le choix des premiers compagnons prêtres de François. Ils ont volontiers renoncé à tout ministère sacerdotal qui n'était pas compatible avec leur vocation d'être mineurs. Pourquoi ? Parce qu'ils voulaient être le visage de service du sacerdoce. Ils se voyaient comme des prêtres appelés à une vocation spéciale, laver les pieds des lépreux.

Prêtre-frère et prêtre-serviteur, voilà deux dimensions du ministère sacerdotal franciscain qui furent bien représentées par notre frère et évêque, fr. Sean O'Malley lors de son installation comme archevêque de Boston : « Être un frère franciscain est toujours la grande joie de ma vie. ...En tant qu'archevêque, je suis votre pasteur ; comme capucin, je suis votre frère ; et je suis venu pour vous servir, vous laver les pieds, comme dit Jésus, et pour répéter le grand commandement : aimez-vous les uns les autres comme le Christ nous aime ».

Conclusion

5.1 « Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? Nous avons vu, en effet, son astre à son lever et sommes venus lui rendre hommage » (Mt 2,2). Ce qui avait mis les mages sur la route, c'est la conviction que Dieu était en train de créer une nouvelle forme de présence dans notre monde et une nouvelle puissance de salut. Ils sont partis à la découverte de cette révélation. Dans l'une de ses homélies des Journées mondiales de la jeunesse, à Cologne, le pape Benoît XVI a souligné que le voyage des mages était aussi un parcours vers une meilleure compréhension de la puissance de Dieu. Saint Paul a décrit cette puissance : « Vous connaissez, en effet, la libéralité de notre Seigneur Jésus Christ, qui pour vous s'est fait

pauvre, de riche qu'il était, afin de vous enrichir par sa pauvreté » (2Co 8,9). Le voyage des mages les a conduits à Jérusalem, au centre du pouvoir juif, civil et religieux. Mais la fin de leur parcours se situe à la périphérie, là où ils découvrent la puissance de salut de Dieu incarnée dans l'enfant couché dans la mangeoire de Bethléem. Le 7e Conseil plénier nous rappelle que François a vécu la même expérience :

Cet homme [le lépreux], abandonné et exclu de la société et du système de son temps, a conduit François à « sortir » du siècle, à changer sa condition sociale et son lieu de résidence. Il s'est fait mineur en émigrant du centre d'Assise vers la périphérie de Rivotorto et de Sainte-Marie-des-Ange (CPO 7, 3).

Comme pour les mages avant lui, le voyage qui a conduit François du centre vers la périphérie l'a mené à la découverte du Christ : « François a rencontré le fondement de la minorité dans le Dieu-fait-homme, dans le Christ crucifié de Saint-Damien et par sa rencontre avec le lépreux » (CPO 7, 3). Et au long de ce parcours, la puissance de Dieu rendue présente en Jésus Christ a empli de son souffle la vie de François.

Le pèlerinage moderne de l'Ordre en direction de la périphérie doit s'inspirer de la foi des mages. Il faut nous convaincre que Dieu fait irruption dans notre monde avec une nouvelle puissance de salut. Comme les mages, nous devons « suivre son étoile », cherchant sa présence parmi ceux que l'Église ne rejoint pas. Comme pour François, puisse cette quête transformer nos vies par l'habitation en nous de l'Esprit de Jésus et ainsi notre Ordre pourra transformer notre monde par la puissance de sa bonté et de son amour.

Fraternellement,

fr. John Corriveau, OFM Cap.
Ministre général

Rome, 6 janvier 2006
Fête de l'Épiphanie du Seigneur

